

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

AVANT ART. 33 A

N° 1461

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1461

présenté par
le Gouvernement

AVANT L'ARTICLE 33 A

À la fin de l'intitulé du chapitre II, supprimer les mots :

« et relatives à l'urbanisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la suppression de l'article 36 quater.